

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 17 (1929)

**Heft:** 318

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rapport de M. Maurice Veillard (Lausanne), et d'une discussion.

Une discussion fort intéressante aussi a suivi le beau travail de Mme Quinche sur l'art. 62 de la nouvelle loi vaudoise sur l'enseignement primaire, et le droit au travail de l'institutrice mariée. Mme Quinche ayant bien voulu donner au *Mouvement* un article sur ce sujet (voir le précédent numéro (Réd.)), nous n'entrerons pas ici dans le détail. M. le Dr Muret a fait remarquer que cet article 62 fera reculer encore le nombre des naissances, alors que l'on accuse le féminisme de ce recul; que la santé générale des institutrices mariées est bien meilleure que celle des célibataires; qu'une femme mariée soudain privée de son gagne-pain s'ennuie terriblement dans son jeune ménage, et que la paix règne au collège lorsque le régent et la régente sont mariés! On entendit encore Mmes Cantova (Aigle) et Cornut (Vevey) qu'on sentait frémissantes de l'atteinte portée à leur dignité de femme et à leur honneur professionnel, Mme Payot (Lausanne), aujourd'hui grand'mère après avoir élevé une belle famille tout en étant institutrice, Mles Friedli (Lausanne) et Jomini (Vevey), institutrices.

Tout cela parce que les femmes ne votent pas... S. B.  
(Retardé faute de place.)

## IN MEMORIAM

La Section de Genève vient d'avoir le chagrin de perdre Mme Picot-Lasserre, membre du Comité depuis plusieurs années. Suffragiste convaincue, qui ne craignait certes pas de montrer son drapeau, et affirmait en toute occasion sa foi profonde dans la justice et la valeur de notre cause, Mme Picot savait défendre nos idées avec chaleur et verve, et avait certainement contribué à nous gagner des sympathies et à nous amener des adhésions. Collègue aimable, pleine de vie, d'entrain, d'animation, elle laisse d'unanimes regrets derrière elle, et toute la sympathie des suffragistes va à sa famille, et surtout à ses deux filles, enrôlées toutes jeunes déjà sous la bannière du suffrage et pour lesquelles le départ de leur mère creuse un vide irréparable. E. Gd.

## Carnet de la Quinzaine

### Lundi 18 novembre:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée sur convocation de délégués. 1. Rapport et communications du Bureau; 2. Propositions des Sociétés et propositions individuelles; 3. La lutte contre la prostitution en Europe orientale, impressions de voyage, par M. Reelfs; 4. L'éducation sexuelle à Genève, par Mme le Dr Golay-Oltramare. Discussion.

VEVEY: Groupe suffragiste veveysan, Hôtel de Ville, 20 h.: L'institutrice mariée et la nouvelle loi vaudoise, causerie par Mme Quinche, avocate.

### Mardi 19 novembre:

GENÈVE: Commissions féminines de Coopératrices genevoises, Salle du Bureau International d'Education, 44, rue des Maraîchers, 20 h. 30: La vaccination antidiptérique, causerie par le Dr Audéoud. — Thé, musique.

## Orientation Professionnelle

### Mme M. A. SÉCHEHAYE

ex-assistante à l'Institut Rousseau .. Conseillère de vocation

s'occupe spécialement de jeunes gens et jeunes filles dans les études

Reçoit sur rendez-vous. .. Rue de l'Université, 5. .. Tél 48.127

## LA BANQUE POPULAIRE SUISSE

avec son réseau de succursales autonomes dispersées dans toute la Suisse, dont chacune connaît parfaitement les conditions locales et régionales, est à même de traiter toute demande de crédit ou toute offre de placement d'une façon très rationnelle et individuelle.

Elle a à votre disposition une expérience de 60 ans.